



## PROJET D'ÉTABLISSEMENT Lycée Charles Plisnier

## Le Lycée Charles Plisnier vit pour ses élèves!

**Dispenser** un enseignement de qualité adapté aux exigences de la société actuelle, **amener** le plus grand nombre possible d'élèves à poursuivre leurs études en fonction de leurs potentialités, **aider** ceux et celles qui le désirent à trouver leur place dans le monde du travail, **favoriser** l'épanouissement des enfants qui nous sont confiés, **tels sont nos buts.** 

Pour les atteindre, le Lycée Charles Plisnier a défini les cadres éducatif et pédagogique dans lesquels ces projets peuvent se réaliser.

**L'organisation des cours** y est réfléchie. Sa structure particulière et unique (1 er et 2 e degrés) constitue un avantage indéniable car elle permet de conserver un climat familial protégeant le jeune adolescent des pièges de la société actuelle.

Le Lycée Charles Plisnier offre un enseignement général proposant le plus grand nombre d'options.

Depuis 2010, l'option langue anglaise est proposée dans l'école dès la 1<sup>re</sup> année commune.

Aux deux degrés, le latin est toujours présenté comme une option hautement formative.

A travers les différentes disciplines est mise sur pied une sensibilisation progressive et réaliste à diverses compétences indispensables à la poursuite d'études performantes :

- distinguer l'essentiel de l'accessoire pour en arriver à une pratique courante du plan-synthèse,
- utiliser sans peine la prise de notes, ne pas se trouver démuni lorsqu'il s'agit de mener à bien une recherche de plus grande envergure dans plusieurs sources,
- participer valablement à un débat en osant prendre la parole en public afin de présenter et de justifier son point de vue...

Autant de points importants dans l'acquisition de sa propre autonomie. La Communauté éducative s'efforce donc de mettre en œuvre une pédagogie de la réussite.

# Mesures prises pour accueillir les élèves et assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre

#### Accueil des élèves de 1ère

**Accueillir** des élèves de 11/12 ans quittant les écoles fondamentales dans lesquelles ils ont évolué depuis plusieurs années représente un changement incontournable créant une réelle inquiétude, suscitant de nombreuses questions tant chez les futurs élèves que chez leurs parents.

**Durant l'année scolaire, une réunion avec les parents** des élèves de 6<sup>e</sup> primaire des écoles fondamentales des environs est organisée pour présenter la structure de l'école, son organisation et les différentes options.

Dans le courant de l'année, ces élèves sont invités avec leur instituteur à visiter le Lycée et à participer à un « fort débrouillard ». Ils découvrent ainsi des cours inconnus pour eux comme le latin, l'économie ou l'activité langue sous forme de jeux ou de défis.

Chaque année, le Lycée organise une Journée Portes Ouvertes visant essentiellement, à montrer le travail effectué par les élèves, au travers d'expositions pédagogiques. Ainsi l'équipe éducative noue un dialogue avec les parents et les futurs élèves peuvent découvrir les bâtiments dans lesquels ils vont évoluer pendant 4 ans.

Grâce à ces initiatives, le Lycée inscrit chaque année des élèves venant d'une trentaine d'écoles fondamentales différentes.

**Une inscription personnalisée** constitue la première étape d'une étroite collaboration école/famille : les résultats, les aspirations, d'éventuels problèmes sont pris en considération. Une première information relative aux exigences du secondaire est donnée.

#### Le chef d'établissement veille à constituer des classes hétérogènes\*.

La constitution des classes n'est pas une chose aisée.

Nous rassemblons généralement les élèves par option, par choix de langue moderne et cours philosophique afin d'optimiser la réalisation des horaires. De cette manière, nos horaires sont pédagogiquement mieux adaptés aux besoins des élèves.

<sup>\*</sup> hétérogène : qui est constitué d'éléments différents de manière à favoriser la mixité.

Le matériel scolaire à acquérir est donné par chaque enseignant.e en fonction du cours qu'il.elle dispense. Inutile de précipiter les achats.

**Un nouvel horaire** est mis sur pied chaque année au mois d'août. Celui-ci est adapté à la population de la nouvelle année scolaire afin de pouvoir assurer tous les cours, dès les premiers jours, dans les meilleures conditions et éviter au maximum les changements de professeurs surtout au niveau des élèves de 1<sup>re</sup>.

Une organisation spécifique les premiers jours d'août est mise en place tout spécialement à l'intention des nouveaux élèves pour les aider à s'intégrer progressivement à la vie du Lycée : présentation des professeurs, visite guidée de l'établissement. A la fin de la journée, les élèves sont reconduits par les enseignants et les éducateurs jusqu'aux différents arrêts des transports en commun (bus, train).

**Une première sensibilisation** à différentes compétences transversales indispensables est donnée :

- tenir son journal de classe et ses documents correctement,
- s'orienter dans un lieu nouveau, préparer son cartable,
- acquérir une méthode de travail...

Ce dernier point important doit obligatoirement être à l'ordre du jour de chaque discipline.

**Une découverte commentée** du fonctionnement des restaurants est organisée et le premier repas est offert aux élèves afin de goûter à la cuisine familiale du Lycée.

**Un contrat de discipline** permettant une réelle convivialité au sein de l'établissement est présenté par étapes successives.

Le règlement d'ordre intérieur qui définit les droits et les devoirs des élèves leur apprend à vivre dans une communauté en respectant autrui, et en prenant conscience que, si des règles sont ainsi définies, c'est pour permettre un "code de vie commun" qui soit garant de la liberté de **tous.** 

Ces règles sont rappelées dans un « contrat de vie » signé par l'élève et ses parents.

Un souper aux fromages faisant suite à une réunion des parents des élèves de 1<sup>re</sup> année est traditionnellement organisé en fin de 1<sup>re</sup> période. Les parents présents ont ainsi l'occasion de mieux faire connaissance avec l'équipe professorale.

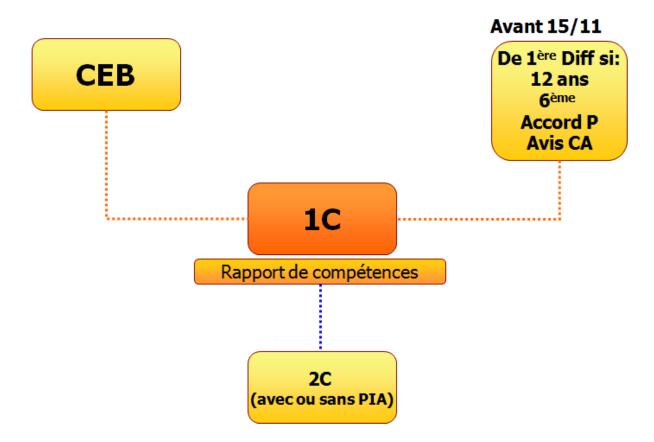
#### Passage d'un niveau à un autre

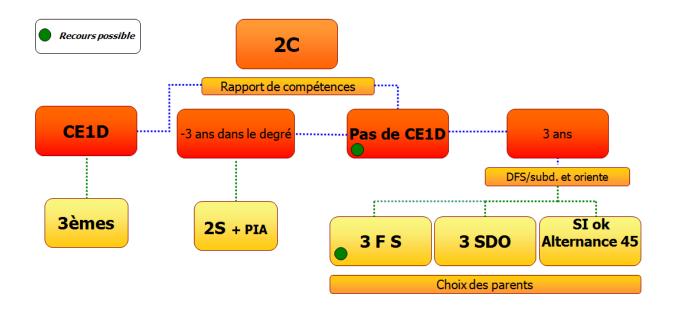
Chaque année, dans le courant du mois de décembre, une semaine complète d'activités alternatives est organisée pour l'ensemble des classe du Lycée. Un horaire spécifique est mis en place regroupant une multitude d'animations au sein de l'école ou en dehors. Au-delà des activités organisées par les enseignant.es., le Lycée accueille des organismes ou associations extérieurs qui proposent à nos élèves d'apprendre autrement via diverses méthodes pédagogiques.

Un membre du CPMS donne aux élèves de 4<sup>e</sup> une information détaillée sur les possibilités offertes au 3<sup>e</sup> degré et des conseils sur leur future orientation. Les grilles-horaires du 3<sup>e</sup> degré des établissements voisins sont expliquées et commentées.

## Organisation du premier degré

Au sein de notre Lycée, le premier degré s'organise selon les modalités suivantes :





#### **REMARQUES**

Des classes particulières sont organisées en ce qui concerne l'année supplémentaire avec une grille-horaire adaptée aux difficultés de l'élève. Un plan individualisé d'apprentissage (PIA) est rédigé en début d'année scolaire afin de déceler les problèmes de chaque élève, d'y apporter une aide efficace et individualisée et faciliter les remédiations.

# Démarches mises en œuvre pour assurer la réussite des élèves en difficulté et soutien accordé

En première et deuxième années, nous veillons à former des classes respectant la taille des classes afin de toujours centrer, le plus possible, notre effort sur l'individu.

Des heures de méthode de travail et d'aide aux PIA sont organisées au 1<sup>er</sup> degré. De plus, en fin de journée, une étude dirigée est accessible **sur base volontaire des élèves**. Cette étude dirigée est destinée aux élèves qui souhaitent être aidés, guidés dans leur.s méthode.s d'apprentissage sous la surveillance d'enseignant.e.s. Il ne s'agit pas d'un cours de remédiation et encore moins d'une punition.

Moyens mis en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

En début d'année scolaire, les parents reçoivent via le cahier d'avis et de coordination des élèves un document reprenant la législation en matière d'absentéisme.

En début chaque heure de cours, les professeurs encodent les absences en utilisant le logiciel ISIS (logiciel disponible dans toutes les classes). Si un élève est absent, l'éducateur enverra un SMS au responsable.

Une convocation sera envoyée aux parents par la direction lorsque l'élève dépassera les 8 et 20 demi-jours d'absences injustifiées afin de les avertir des dangers liés à cet absentéisme et trouver une solution pour y remédier.

Le CPMS reste un partenaire privilégié dans cette procédure.

## Initiatives prises en matière de rythmes scolaires

Pour les cours de sciences, d'éducation physique, des périodes de cent minutes sont prévues dans l'horaire afin de permettre aux élèves et aux enseignants de réaliser des expériences ou des exercices plus importants.

## Initiatives prises en matière d'animation culturelle

Notre monde étant pluriculturel et pluri-philosophique, il est important que nos élèves soient confrontés, notamment par le biais d'activités culturelles, à ces divergences.

De plus, nous voulons les situer dans une perspective qui inclut leur passé, leur présent et leur avenir.

- La visite, le plus fréquemment possible, d'expositions, de musées et de sites naturels ou historiques ouvre leur esprit à d'autres réalités, les met en contact avec l'histoire, les arts, la littérature, les sciences...
- L'assistance, dosée et adaptée à l'âge des élèves, à des spectacles de théâtre ou de cinéma les familiarise non seulement avec ces autres modes d'expression en rapport avec les programmes mais leur permet aussi de se former à la technique du débat notamment.
- Des animations, projet et/ou concours faisant appel à du personnel extérieur à l'école sont organisés afin de susciter l'envie de lire chez nos jeunes.
- Des excursions et courts séjours sont organisés avec pour but de faire découvrir d'autres cultures, l'art, etc. mais également de donner l'occasion à nos élèves de vivre en groupes avec toutes les règles de savoir-vivre que cela implique.

En plus d'un enrichissement culturel et d'une formation de la personnalité, ces activités intra ou extra-muros ont toujours un impact pédagogique :

- . une illustration d'un point de matière;
- . une animation de sensibilisation avec débat;

- . une prise de notes avec plan synthèse;
- . une activité en interdisciplinarité avec, également, un souci de socialisation...

Le choix de ces activités tient aussi compte de l'actualité.

# Initiatives prises en matière d'éducation aux médias et l'orientation vers les nouvelles technologies

L'utilisation de l'outil informatique, du multimédia et d'Internet doit permettre à l'élève de maîtriser ces techniques nouvelles et de s'ouvrir sur le monde.

Le professeur n'étant plus et ne pouvant plus être le seul détenteur du savoir, il entraîne les élèves à l'utilisation des logiciels moteurs de recherche et des liens hypertextes leur permettant de rassembler très rapidement une information importante, multiple, approfondie et internationale et les accompagne ainsi dans la construction de leurs savoirs.

De nombreux locaux sont équipés d'ordinateurs, de tablettes, de Chromebook destinés aux élèves.

La quasi-totalité de l'école est équipée d'une quinzaine de tableaux interactifs connectés à internet. Ceux-ci sont très attractifs pour les élèves et permettent de nombreuses possibilités pédagogiques innovantes.

Le site « Lycée Charles Plisnier », ouvert à tous les membres du personnel et aux élèves intéressés, présente toutes les informations relatives à l'établissement.

L'école est équipée de téléviseurs informatisés qui permettent aux élèves et aux professeurs d'avoir une situation quotidienne de la vie au Lycée (professeurs absents, menus, informations diverses concernant l'organisation de l'école...)

## Initiatives prises en matière d'éducation à la citoyenneté

Les délégués des classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sont invités à participer au Conseil de Participation et peuvent ainsi prendre conscience du fonctionnement de leur école. Ceux-ci sont élus démocratiquement lors d'élections organisées en début d'année.

Ils peuvent également faire des suggestions qui seront prises en compte si c'est possible.

Au 2<sup>e</sup> degré, des activités orientées vers le devoir de mémoire sont organisées. Ainsi chaque année, les élèves de 4<sup>e</sup> vont visiter le Fort de Breendonk, le Musée de la Déportation à Malines.

L'école encourage les initiatives venant d'élèves de 4<sup>e</sup> ayant pour but de financer partiellement une série d'excursions culturelles organisées dans le cadre scolaire (buffet pâtisseries lors d'une réunion de parents, marche parrainée, etc.).

## Initiatives prises en matière d'éducation à l'environnement

Les élèves du Lycée ont la chance d'évoluer dans des bâtiments agréables, situés dans un écrin de verdure, et remarquablement entretenus par un personnel dévoué.

Un restaurant sous forme d'un self-service accueillant est mis à leur disposition.

Garder ce cadre de vie en bon état suppose une sensibilisation des élèves contre les dégradations, les graffitis...

Leur inculquer le respect de leur environnement et du travail des autres, fait aussi partie de notre mission.

Une sensibilisation au tri des déchets est réalisée dans toutes les classes par les membres de notre « Ecoteam ». Des poubelles/papiers sont présentes dans toute l'école.

Parallèlement, des collectes de piles, de bouchons plastique, de cartouche d'encre sont organisées durant toute l'année.

## Initiatives prises en matière de promotion des activités sportives

Le groupement systématique de deux heures d'éducation physique permet :

- l'accès à la piscine;
- l'accès au stade sportif Saint-Lô où les élèves peuvent bénéficier d'une infrastructure adaptée à différents sports.

Soucieux de faire découvrir aux élèves de nouveaux sports, les professeurs d'éducation physique organisent des activités au cours de l'année scolaire. L'établissement scolaire possède un terrain de mini-foot, des panneaux de basket et un terrain de volley-ball dans la cour de récréation et des tables de ping-pong ont été achetées.

Depuis septembre 2008, une section « sports » axée sur l'ensemble des activités sportives (gym aux agrès, sports collectifs, sports individuels ...) s'est ouverte au 2° degré. Il s'agit d'une option d'enseignement général/sciences fortes.

# Activités extérieures, excursions, voyages d'un jour ou de plusieurs jours

La participation aux excursions pédagogiques est obligatoire pour autant qu'elles entrent en adéquation avec les programmes fixés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sont éventuellement organisés par option/cours:

- une semaine d'activités sportives (stage nautique, course d'orientation, etc.);
- visite des vestiges in situ ou de musées en relation avec la civilisation romaine ;
- visites en relation directe avec le programme dans le souci de développer leur esprit critique. (Parlement, tribunal, etc.);
- visite de villes du nord du pays, dans le but de pratiquer la langue étudiée dans des situations concrètes.

## Initiatives prises en matière d'éducation à la santé

Dans le cadre de leurs cours, les professeurs d'éducation physique et de sciences expliquent de manière régulière l'importance d'avoir une bonne santé et une bonne hygiène de vie (hygiène féminine, hygiène sexuelle, tabagisme, toxicomanie, alimentation...).

Afin de permettre à chaque enfant d'avoir accès à une alimentation saine et équilibrée, le restaurant scolaire offre chaque matin (7h30/7h50) un petit déjeuner gratuit et le midi des repas complets à un prix démocratique.

# Initiatives prises en vue de favoriser l'enrichissement personnel des élèves

Les élèves s'investissent également beaucoup dans les activités présentées lors de la Journée Portes Ouvertes.

Par ailleurs, et afin de faire de nos élèves des citoyens responsables, chaque année le Lycée se mobilise au profit d'une association caritative en lien avec les valeurs défendues par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

# Initiatives prises en vue de guider chaque élève dans la construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle

La Communauté éducative du Lycée entretient :

- des relations suivies avec le centre PMS (Le CPMS assiste aux conseils de classe, organise des réunions d'information dans les classes, convoque les élèves en difficultés, fait passer des tests d'orientation);
- des contacts parents/professeurs (5 réunions sont prévues avec les parents et les professeurs) ;

 des conseils de classe où l'accent est mis sur les moyens d'éviter l'échec, de permettre plutôt la réorientation que le redoublement.

De plus, tout élève ou toute famille qui le souhaite peut avoir un entretien avec n'importe quel membre de la Communauté éducative, sur rendez-vous.

Tous les professeurs s'efforcent d'aider chaque élève à trouver son propre projet de vie.

Pour cela, il faut non seulement bien connaître l'élève mais aussi savoir ce que le monde attendra d'eux.

Le monde de demain demande des individus :

- à l'esprit critique : précis, analytique et synthétique ;
- capables d'imagination, de créativité;
- adaptables aux événements en perpétuelle évolution ;
- prêts à s'intégrer dans une équipe.

## Intégration des élèves en difficulté d'apprentissage

- Travail et rythme adaptés aux besoins de chaque enfant :

Chaque enfant qui nous est confié a le droit de profiter du meilleur encadrement possible ainsi que des méthodes pédagogiques les mieux adaptées à sa personnalité et à son potentiel. Nos réflexions et notre travail d'équipe nous permettent de mener nos élèves au maximum de leurs possibilités, tout en recherchant sans cesse les méthodes et les moyens les mieux adaptés au rythme de chaque enfant.

- Accueil des enfants en difficulté d'apprentissage :

Conformément à la législation en vigueur, l'équipe met en place des aménagements raisonnables de manière à aider les élèves ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographie, troubles de l'attention et de la mémoire, dyscalculie, dyspraxie) qui entraînent des difficultés scolaires.

## Intégration dans la société

Grâce à notre présence et à notre cohésion, nous souhaitons que notre école soit un lieu de tolérance et de dialogue. Les adultes souhaitent mettre les enfants en confiance et chaque membre du personnel est un acteur de ce processus qui assure protection à chacun.

Les moments de dialogue sont privilégiés dans la vie en groupe, en classe et à l'école (conseils de classe, réunions de parents).

La mise en place du R.O.I. de façon participative et la référence à celui-ci sont des points de repère pour tous. Un accent particulier est mis sur la prévention de la violence et l'apaisement des conflits.

Nous souhaitons que notre école soit un lieu d'expériences, de respect et de solidarité: nous voulons valoriser les efforts de chacun, favoriser les ateliers ou projets interclasses dans lesquels les enfants partagent des expériences et proposer des temps forts qui nous rassemblent tous durant l'année.

Enfin, notre école est soucieuse d'éveiller les élèves au respect d'eux-mêmes et des autres et à découvrir et prendre place dans la société.

## Politique de formation continuée du personnel

- Les professeurs sont informés régulièrement des diverses formations proposées et un plan de formation est réalisé au niveau de l'école.
- Certains professeurs expérimentés en français, mathématique et langues aident leurs jeunes collègues et veillent à harmoniser les cours à chaque niveau.
- Pour aider les enseignants en difficulté face à de nouveaux cours, l'école fait appel à des spécialistes chargés de guider et de conseiller comme par exemple les formateurs du C.A.F. et les conseillers pédagogiques.

## **Evaluation du projet**

Régulièrement, une évaluation du projet sera réalisée. En fonction des nouvelles propositions, des aménagements seront effectués pour la rentrée scolaire suivante.